



CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR LA CRISE ECONOMIQUE MONDIALE

Organisée par l'Union interparlementaire
Genève, 7 et 8 mai 2009

Point 1b)

CRS/2009/1b)-Doc.inf.1
24 avril 2009

G20 - SOMMET DE LONDRES DÉCLARATION DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT* 2 avril 2009

(traduit de l'anglais)

1. Nous, chefs d'État et de gouvernement du G20, nous sommes réunis à Londres le 2 avril 2009.
2. Nous sommes confrontés au plus grand défi qu'ait connu l'économie mondiale depuis des décennies, crise qui s'est aggravée depuis notre dernière rencontre, qui touche la vie de tous, femmes, hommes, enfants, dans tous les pays, et que tous les pays doivent résoudre ensemble. À crise mondiale, solution mondiale.
3. Nous avons la conviction que la prospérité est indivisible ; que la croissance, pour être soutenue, doit être partagée ; que les besoins et les emplois des familles laborieuses doivent être placés au cœur de notre plan de relance mondial, non seulement dans les pays développés, mais aussi sur les marchés émergents et dans les pays les plus pauvres du monde ; que ce plan doit prendre en compte les intérêts non seulement de nos concitoyens, mais aussi des générations futures. Nous pensons qu'une économie mondiale ouverte reposant sur les principes du marché, une régulation efficace et des institutions mondiales solides est seule à même d'assurer une mondialisation équilibrée et une prospérité croissante pour tous.
4. Nous nous sommes donc engagés à faire tout ce qui sera nécessaire pour:
 - rétablir la confiance, la croissance et les emplois ;
 - remettre en état notre système financier pour rétablir l'activité de prêt ;
 - renforcer la régulation financière pour rétablir la confiance ;
 - donner des ressources à nos institutions financières internationales et les réformer pour surmonter cette crise et en prévenir de futures ;
 - promouvoir le commerce mondial et l'investissement et rejeter le protectionnisme pour soutenir la prospérité ; et
 - bâtir une reprise durable, profitant à tous et respectueuse de l'environnement.

En agissant ensemble pour honorer ces engagements, nous sortirons l'économie mondiale de la récession et nous ferons en sorte que cette crise soit la dernière.

* Le présent document est proposé à titre d'information. Il est reproduit tel quel à partir du site de la présidence de la République française.

5. Les accords auxquels nous sommes parvenus aujourd'hui, à savoir multiplier par trois les moyens dont dispose le FMI pour les porter à 750 milliards de dollars, soutenir une nouvelle allocation de DTS à hauteur de 250 milliards de dollars, permettre aux banques multilatérales de développement d'accorder au moins 100 milliards de dollars de prêts supplémentaires, soutenir à hauteur de 250 milliards de dollars le financement du commerce et affecter les moyens complémentaires résultant de ventes d'or décidées par le FMI à des financements concessionnels au profit des pays les plus pauvres, constituent un programme de soutien complémentaire d'un montant de 1100 milliards de dollars destiné à rétablir le crédit, la croissance et l'emploi dans l'économie mondiale. S'ajoutant aux mesures que chacun de nous a prises au niveau national, il s'agit d'un plan mondial de relance d'une ampleur sans précédent.

Rétablir la croissance et l'emploi

6. Nous prenons en concertation des mesures budgétaires sans précédent qui sauveront ou créeront des millions d'emplois qui sans cela auraient disparu et qui, d'ici à la fin de l'année prochaine, s'élèveront à plus de 5000 milliards de dollars, augmenteront la production de 4 pour cent et accéléreront la transition vers une économie verte. Nous avons pris l'engagement de porter notre effort budgétaire au niveau nécessaire pour relancer la croissance.

7. Nos banques centrales ont pris elles aussi des mesures exceptionnelles. Les taux d'intérêt ont été abaissés fortement dans la plupart des pays et nos banques centrales se sont engagées à maintenir ces politiques de relance tant que cela sera nécessaire en recourant à tout l'éventail des instruments de la politique monétaire, y compris des instruments non classiques, tout en veillant à la stabilité des prix.

8. Nos actions pour relancer la croissance ne pourront pas être efficaces avant que nous ayons rétabli les prêts domestiques et les flux internationaux de capitaux. Nous avons accordé un soutien massif et total à nos systèmes bancaires pour fournir des liquidités, recapitaliser les institutions financières et régler avec détermination le problème des actifs toxiques. Nous nous sommes engagés à prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir le flux normal des crédits à travers le système financier et garantir la solidité des institutions d'importance systémique, en mettant en œuvre des politiques compatibles avec le cadre décidé en G20 pour rétablir l'activité de prêt et remettre en marche le secteur financier.

9. Prises ensemble, ces mesures constituent les incitations budgétaires et monétaires les plus importantes et le programme d'aide au secteur financier le plus complet jamais mis en œuvre depuis des décennies. En agissant ensemble, nous renforçons les effets de nos politiques et les mesures exceptionnelles annoncées jusqu'à présent doivent être mises en œuvre sans délai. Aujourd'hui, nous nous sommes mis d'accord pour fournir plus de 1000 milliards de dollars de ressources supplémentaires à l'économie mondiale par l'intermédiaire de nos institutions financières internationales et du financement du commerce.

10. Le mois dernier, le FMI a estimé que la croissance mondiale, en termes réels, repartirait et augmenterait pour s'établir au dessus de 2 % d'ici à la fin de 2010. Nous sommes convaincus que les mesures que nous avons prises aujourd'hui ainsi que notre engagement ferme de travailler ensemble pour rétablir la croissance et l'emploi tout en préservant la soutenabilité budgétaire à long terme accéléreront le retour à la croissance tendancielle. Nous nous engageons aujourd'hui à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir ce résultat et nous demandons au FMI d'évaluer régulièrement les mesures adoptées et les actions nécessaires au niveau mondial.

11. Nous sommes déterminés à assurer la soutenabilité budgétaire à long terme et la stabilité des prix et nous mettrons en place des stratégies crédibles de sortie des mesures qui doivent être prises dans l'immédiat pour soutenir le secteur financier et rétablir la demande mondiale. Nous sommes convaincus qu'en mettant en œuvre les politiques que nous avons définies d'un commun accord, nous limiterons les coûts de long terme pour nos économies, ce qui nous permettra de réduire l'ampleur de l'assainissement budgétaire nécessaire sur le long terme.

12. Nous mènerons toutes nos politiques économiques de manière coopérative et responsable en prenant en considération leur impact sur d'autres pays, nous nous abstiendrons de toute dévaluation concurrentielle de nos monnaies et nous favoriserons la stabilité et le bon fonctionnement du système monétaire international. Nous apportons également notre soutien, dès à présent et à l'avenir, à une surveillance objective, équilibrée et indépendante par le FMI de nos économies et de nos secteurs financiers, des effets de nos politiques sur les autres pays, et des risques auxquels est confrontée l'économie mondiale.

Renforcer la supervision et la régulation financières

13. Des défaillances graves du secteur financier et de la régulation et de la supervision financières ont été les causes fondamentales de la crise. La confiance ne sera pas rétablie tant que nous n'aurons pas redonné sa crédibilité à notre système financier. Nous prendrons des mesures pour créer un cadre de supervision et de régulation plus solide et plus cohérent au niveau mondial pour le secteur financier de demain, qui soutiendra une croissance mondiale durable et servira les besoins des entreprises et des citoyens.

14. Nous convenus tous de faire en sorte que nos systèmes nationaux de régulation soient robustes. Mais nous convenons également d'instaurer la coopération beaucoup plus systématique et cohérente entre les pays et le cadre de normes rigoureuses internationalement reconnues dont le système financier mondial a besoin. Une régulation et une supervision renforcées doivent promouvoir l'honnêteté, l'intégrité et la transparence, prévenir les risques systémiques, atténuer le cycle économique et financier plutôt que l'amplifier, réduire l'utilisation des sources de financement exagérément à risque et décourager la prise de risques excessive. Les régulateurs et les superviseurs doivent protéger les consommateurs et les investisseurs, soutenir la discipline du marché, éviter les effets néfastes pour d'autres pays, réduire les possibilités de l'arbitrage réglementaire, favoriser la concurrence et le dynamisme, et suivre le rythme de l'innovation des marchés.

15. À cette fin, nous mettons en œuvre le plan d'action arrêté lors de notre dernière réunion, comme énoncé dans notre rapport d'étape ci-joint. Nous avons aussi publié aujourd'hui une Déclaration intitulée : « Renforcer le système financier ». En particulier, nous convenons :

- de mettre en place un nouveau Conseil de stabilité financière (CSF) doté d'un mandat renforcé, pour succéder au Forum de stabilité financière (FSF), et incluant tous les pays du G20, les membres du FSF, l'Espagne et la Commission européenne.
- que le CSF collaborera avec le FMI pour permettre une alerte précoce sur les risques macroéconomiques et financiers et les mesures nécessaires pour y faire face ;
- de réformer nos systèmes de régulation pour que nos autorités soient en mesure d'identifier et de prendre en compte les risques macro-prudentiels ;
- d'étendre la régulation et la surveillance à toutes les institutions financières, à tous les instruments et à tous les marchés d'importance systémique. Cela inclura, pour la première fois, les fonds spéculatifs d'importance systémique ;

- d'entériner et de mettre en œuvre les nouveaux principes rigoureux du FSF sur les rémunérations et les bonus, et de favoriser des régimes de rémunération soutenables ainsi que la responsabilité sociale de toutes les entreprises ;
- de prendre des mesures, une fois que la reprise sera assurée, pour améliorer la qualité, la quantité et la cohérence internationale des fonds propres dans le système bancaire. À l'avenir, la régulation devra empêcher les effets de levier excessifs et nécessitera de constituer, en période de croissance, des réserves de ressources ;
- de prendre des mesures à l'encontre des juridictions non-coopératives, y compris les paradis fiscaux. Nous sommes prêts à appliquer des sanctions pour protéger nos finances publiques et les systèmes financiers. L'ère du secret bancaire est révolue. Nous notons que l'OCDE a rendue publique aujourd'hui une liste de pays évalués par le Forum mondial en fonction de la norme internationale applicable aux échanges d'informations fiscales ;
- de demander aux organismes édictant les normes comptables de travailler de toute urgence en collaboration avec les superviseurs et les régulateurs pour améliorer les normes en matière d'évaluation et de provision et pour parvenir à un ensemble unique de normes comptables mondiales de grande qualité ; et
- d'étendre le contrôle réglementaire et l'enregistrement aux agences de notation pour nous assurer qu'elles respectent les codes internationaux de bonne pratique afin notamment de prévenir les conflits d'intérêt inacceptables.

16. Nous demandons à nos ministres des finances d'achever la mise en œuvre de ces décisions selon le calendrier défini dans le plan d'action. Nous avons demandé au CSF et au FMI d'assurer le suivi des progrès avec le Groupe d'action financière internationale et d'autres organisations concernées, et de présenter un rapport à la prochaine réunion de nos ministres des finances qui se tiendra en Écosse en Novembre.

Renforcer nos institutions financières internationales

17. Les pays émergents et en développement, qui ont été le moteur de la croissance mondiale ces dernières années sont eux aussi confrontés maintenant à des défis qui aggravent la récession actuelle de l'économie. Il est indispensable pour la confiance et la reprise économique dans le monde qu'ils continuent à bénéficier des flux de capitaux. Cela nécessitera de renforcer de manière substantielle les institutions financières internationales, notamment le FMI. C'est pourquoi nous sommes convenus aujourd'hui de fournir 850 milliards de dollars en sus des moyens dont disposent les institutions financières internationales afin de soutenir la croissance des marchés émergents et des économies en développement en les aidant à financer les dépenses anticycliques, la recapitalisation des banques, les infrastructures, le financement du commerce, le soutien à la balance des paiements, le refinancement de la dette et les politiques sociales. À cette fin :

- nous sommes convenus d'augmenter les ressources mises à disposition du FMI par un financement immédiat par ses membres de 250 milliards de dollars, qui seront intégrés ultérieurement dans de Nouveaux accords d'emprunt élargis et plus flexibles, abondés de 500 milliards de dollars au maximum, et d'envisager des emprunts sur le marché si nécessaire ; et
- nous préconisons une augmentation substantielle d'au moins 100 milliards de dollars des prêts des banques multilatérales de développement, notamment au profit des pays à faible revenu, et nous veillerons à ce que toutes les BMD disposent des capitaux appropriés.

18. Il est essentiel que ces ressources puissent servir de manière efficace et flexible à soutenir la croissance. Nous nous félicitons à cet égard des progrès accomplis par le FMI avec sa nouvelle Ligne de crédit modulable (LCM) et son cadre de prêt et de conditionnalité réformé, qui lui

permettra de faire en sorte que ses instruments traitent efficacement les causes sous-jacentes des besoins de financement de la balance des paiements des pays, en particulier le retrait des flux de capitaux extérieurs destinés au secteur bancaire et aux entreprises. Nous nous félicitons de la décision prise par le Mexique de solliciter un arrangement dans le cadre de la Ligne de crédit modulable.

19. Nous sommes convenus d'appuyer une allocation générale de DTS qui injectera 250 milliards de dollars dans l'économie mondiale et augmentera les liquidités mondiales, et nous demandons la ratification rapide du quatrième amendement.

20. Pour que nos institutions financières internationales contribuent à gérer la crise et à prévenir de futures crises, nous devons renforcer leur compétence, leur efficacité et leur légitimité à long terme. C'est pourquoi, au-delà de l'important accroissement de leurs moyens décidé aujourd'hui, nous sommes résolus à réformer et à moderniser les institutions financières internationales afin de faire en sorte qu'elles puissent efficacement venir en aide à leurs membres et à leurs actionnaires face aux difficultés nouvelles qui se présentent à eux. Nous réformerons leur mandat, leur champ d'action et leur gouvernance de manière à tenir compte des mutations de l'économie mondiale et des défis nouveaux de la mondialisation ; les économies émergentes et en développement, notamment les plus pauvres, doivent pouvoir se faire mieux entendre et représenter. Cela devra aller de pair avec une action visant à accroître la crédibilité et la responsabilité de ces institutions par un meilleur contrôle stratégique et une prise de décision améliorée. À cette fin :

- nous nous engageons à mettre en œuvre le paquet des réformes des quotes-parts et de la représentation au FMI que nous avons arrêté en avril 2008 et nous demandons au FMI d'achever le prochain réexamen des quotes-parts d'ici à janvier 2011 ;
- nous reconnaissons que, parallèlement, la question d'une plus grande participation des gouverneurs du Fonds à la définition de l'orientation stratégique du FMI et au renforcement de sa responsabilité doit être envisagée ;
- nous nous engageons à mettre en œuvre le paquet des réformes à la Banque mondiale que nous avons arrêté en octobre 2008. Nous attendons avec intérêt de nouvelles recommandations, lors des prochaines réunions, sur l'accélération de la réforme de la représentation, qui devra intervenir d'ici les Réunions de printemps de 2010 ;
- nous sommes d'accord sur le fait que les directeurs et hauts responsables des institutions financières internationales doivent être désignés dans le cadre d'un processus de sélection transparent et ouvert, reposant sur le mérite ; et
- sur la base des examens en cours au FMI et à la Banque mondiale, nous avons demandé au Président de procéder, de concert avec les ministres des finances du G20, à de larges consultations et d'en faire rapport à la prochaine réunion en émettant des propositions de nouvelles réformes destinées à améliorer la réactivité et la capacité d'adaptation des institutions financières internationales.

21. Pour faire face aux nouveaux défis de la mondialisation, nous sommes convenus, qu'il était souhaitable, outre la réforme de nos institutions financières internationales, d'établir un nouveau consensus mondial sur les valeurs et principes essentiels qui favoriseront une activité économique durable. Nous sommes favorables à ce qu'une discussion s'engage sur cette charte de l'activité économique durable afin d'alimenter les débats de notre prochaine réunion. Nous prenons note des travaux engagés à cet égard au sein d'autres instances et nous appelons de nos vœux la poursuite de la discussion sur cette charte de l'activité économique durable.

Résister au protectionnisme et promouvoir le commerce et l'investissement mondial

22. La croissance du commerce mondial a constitué le fondement d'une prospérité grandissante pendant un demi-siècle. Elle recule aujourd'hui pour la première fois en 25 ans. L'accentuation des pressions protectionnistes et le retrait du crédit commercial exacerbent la baisse de la demande. Il est essentiel de redynamiser le commerce et l'investissement mondial pour restaurer la croissance mondiale. Nous ne reproduirons pas les erreurs historiques des époques passées comme le protectionnisme. À cette fin :

- nous réaffirmons l'engagement que nous avons pris à Washington : nous nous abstiendrons de dresser de nouveaux obstacles à l'investissement et au commerce des biens et des services, d'imposer de nouvelles restrictions aux exportations et de mettre en œuvre des mesures incompatibles avec les décisions de l'OMC pour stimuler les exportations. En outre, nous corrigerons rapidement les mesures qui iraient dans ce sens. Nous maintenons cet engagement jusqu'à la fin 2010 ;
- nous réduirons au maximum les effets négatifs de nos politiques nationales sur le commerce et l'investissement, notamment les politiques budgétaires et les mesures de soutien au secteur financier. Nous ne nous replierons pas sur un protectionnisme financier, en particulier sur des mesures qui sont un frein aux flux de capitaux, tout particulièrement à destination des pays en développement ;
- nous informerons rapidement l'OMC de toute mesure de cet ordre et nous appelons l'OMC ainsi que d'autres instances internationales, dans le cadre de leurs mandats respectifs, à assurer le suivi de notre respect de ces engagements et à en rendre compte officiellement de manière trimestrielle ;
- nous prendrons, en même temps, toutes les mesures que nous pourrions pour promouvoir et faciliter le commerce et l'investissement ; et
- nous mettrons à disposition au moins 250 milliards de dollars sur les deux prochaines années pour soutenir le financement du commerce par l'intermédiaire de nos agences de crédit à l'exportation et d'investissement, et des banques multilatérales de développement. Nous avons également demandé à nos régulateurs d'utiliser la flexibilité disponible en termes de ratios de fonds propres pour le financement du commerce.

23. Nous demeurons déterminés à parvenir à une conclusion ambitieuse et équilibrée du Cycle de développement de Doha, qui est nécessaire de toute urgence. Elle permettrait de stimuler l'économie mondiale à hauteur d'au moins 150 milliards de dollars par an. Pour y parvenir, nous avons pris l'engagement de nous appuyer sur les progrès déjà accomplis, y compris en ce qui concerne les modalités.

24. Nous accorderons une importance et une attention politique accrues à cette question essentielle au cours de la période à venir et nous mettrons à profit la poursuite de nos travaux et toutes les réunions internationales pertinentes pour accomplir des progrès.

Favoriser une relance équitable et durable pour tous

25. Nous sommes déterminés non seulement à restaurer la croissance, mais aussi à jeter les bases d'une économie mondiale équitable et durable. Nous sommes conscients que la crise actuelle frappe plus particulièrement les personnes les plus vulnérables des pays les plus pauvres, et nous reconnaissons qu'il est de notre responsabilité collective d'atténuer l'effet social de la crise et de réduire les préjudices à long terme pour le potentiel de la planète. À cette fin :

- nous réaffirmons notre volonté historique de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement et d'honorer nos engagements respectifs en termes d'APD, y compris ceux concernant l'aide au commerce, l'allègement de la dette et les engagements pris à Gleneagles, en particulier ceux pris à l'égard de l'Afrique sub-saharienne ;

- les actions engagées et les décisions prises aujourd'hui fourniront 50 milliards de dollars en faveur de la protection sociale, de l'accroissement des échanges commerciaux et du développement des pays à faible revenu, dans le cadre de l'augmentation significative des soutiens face à la crise destinés à ces pays et aux autres pays en développement et marchés émergents ;
- nous fournissons des ressources pour la protection sociale des pays les plus pauvres, notamment en investissant dans la sécurité alimentaire à long terme et par des contributions bilatérales volontaires au profit du Fonds vulnérabilité de la Banque mondiale, en particulier pour le mécanisme d'appui à l'infrastructure en situation de crise et le Fonds social de réaction rapide ;
- nous nous sommes engagés, conformément au nouveau modèle de revenus, à utiliser les ressources supplémentaires provenant de la vente d'or décidée par le FMI ainsi que les revenus excédentaires, pour accorder un supplément de 6 milliards de dollars de financements concessionnels et flexibles aux pays les plus pauvres au cours des deux à trois années à venir. Nous demandons au FMI de présenter des propositions concrètes lors des Réunions de printemps ;
- nous sommes convenus de réexaminer la flexibilité du Cadre d'analyse de la viabilité de la dette et nous invitons le FMI et la Banque mondiale à présenter des rapports sur cette question lors des Assemblées annuelles du CMFI et du Comité du développement ; et
- nous invitons les Nations Unies, en collaboration avec d'autres institutions internationales, à créer un mécanisme efficace de suivi des effets de la crise sur les plus pauvres et les plus vulnérables.

26. Nous reconnaissons la dimension humaine de la crise. Nous nous engageons à soutenir ceux qui sont touchés par la crise en créant des opportunités d'emploi et à travers des mesures de soutien au revenu. Nous établirons un marché du travail juste et favorable à un équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle, à la fois pour les femmes et les hommes. C'est pourquoi nous nous félicitons des rapports de la conférence de Londres sur l'emploi et du sommet social de Rome, ainsi que des principes-clés qu'ils proposent. Nous soutiendrons l'emploi en stimulant la croissance, en investissant dans l'éducation et dans la formation, et par des politiques actives du marché du travail, en nous concentrant sur les plus vulnérables. Nous appelons l'OIT, en collaboration avec d'autres organisations concernées, à évaluer les mesures déjà prises et celles qui seront nécessaires à l'avenir.

27. Nous sommes convenus d'utiliser au mieux les investissements financés par les programmes de relance budgétaire en vue d'une reprise robuste, durable et respectueuse de l'environnement. Nous assurerons la transition vers des technologies et des infrastructures vertes, innovantes, économes et sobres en carbone. Nous encourageons les BMD à contribuer pleinement à cet objectif. Nous recenserons et étudierons ensemble des mesures supplémentaires pour mettre en place des économies durables.

28. Nous réaffirmons notre volonté de faire face à la menace d'un changement climatique irréversible, selon le principe de responsabilités communes mais différenciées et de trouver un accord lors de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Copenhague en décembre 2009.

Honorer nos engagements

29. Nous nous sommes engagés à travailler ensemble de toute urgence et avec détermination afin de traduire ces paroles en actes. Nous avons décidé de nous réunir à nouveau d'ici la fin de cette année pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de nos engagements.